

L'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) a annoncé, par communiqué de presse daté du 16 avril 2021, les 48 nouveaux lauréats de l'Appel à Projet Quartiers Fertiles.



A l'issue d'une attente de plusieurs mois, les dossiers de candidature avaient été déposés avant le 15 novembre 2020, les lauréats de la deuxième phase d'appel à projet Quartiers Fertiles ont été annoncés.

A cette occasion, Julien Denormandie, ministre de l'agriculture et de l'alimentation et Nadia Hai ministre déléguée à la ville, ont rappelé les enjeux de cette politique emblématique, notamment en matière d'accès pour les habitants des quartiers prioritaires à « *une nourriture saine et aux bienfaits de la transition écologique et des espaces végétalisés là où ils vivent* ».

Avec les 27 lauréats de la phase précédente, cela porte le nombre de projets retenus à 75, autant d'occasions aux fermes urbaines et espaces de cultures divers et variés de voir le jour, rendant ainsi des services écosystémiques indispensables dans le contexte actuel tout en portant une ambition productive. Cela a été rappelé par l'ADEME, convaincue des « *bénéfices environnementaux, sociaux, éducatifs et économiques de l'agriculture urbaine* ».

En ce qui concerne les financements, cet appel à projet est doté d'un **budget total de 34 millions d'euros, dont 13 millions d'euros sont issus du plan de relance, réparti en trois phases**. Cette deuxième phase représente une enveloppe de 15 millions d'euros.

La troisième phase d'appel à projet a été ouverte dans le même temps, ainsi les candidatures sont attendues avant le 16 juillet 2021, selon les modalités d'ores et déjà définies au sein du cahier des charges disponible sur le site de l'ANRU.

Sur la Région des Hauts-de-France, trois lauréats ont été annoncés : l'Archipel des Mines et une fertilité pour la C.A Lens Liévin avec les Angas-Gardins, l'agriculture urbaine en Val de Sambre, un projet d'innovation sociale sur la C.A Maubeuge Val de Sambre et le projet d'agriculture urbaine sur les sites du NPNRU pour la C.A Valenciennes Métropole.



L'achipel nourricier du coeur de Gohelle, <https://horizontalimentaire.fr/angesgardins>



COMMUNIQUE DE PRESSE

16 avril 2021

**De l'agriculture urbaine dans les quartiers avec « Les Quartiers Fertiles »
48 nouveaux lauréats annoncés
et ouverture d'une 3^e tranche de candidatures**

Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Nadia Hai, ministre déléguée chargée de la Ville et Olivier Klein, président de l'ANRU, dévoilent 48 nouveaux lauréats de l'appel à projets « Les Quartiers Fertiles ».

Dotés d'un budget de 34 millions d'euros, dont 13 millions d'euros dans le cadre du plan France Relance, « Les Quartiers Fertiles » visent à déployer l'agriculture urbaine au cœur des quartiers prioritaires de la ville. Avec l'annonce de ces nouveaux lauréats, et alors qu'un troisième appel à candidatures s'ouvre, l'objectif de 100 fermes urbaines financées est d'ores et déjà dépassé.

Les deux ministres, l'ANRU et leurs partenaires (Secrétariat général pour l'investissement, Banque des Territoires et ADEME – Agence de la transition écologique) sont convaincus des bénéfices environnementaux, sociaux, éducatifs et économiques de l'agriculture urbaine. Alors que plus de 450 quartiers sont en train d'être totalement repensés dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain, « Les Quartiers Fertiles » financent le développement d'une agriculture au bénéfice de la population des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Depuis le 7 décembre dernier, 75 lauréats de l'appel à projets « Les Quartiers Fertiles » ont été désignés. Cette vague de 48 nouveaux lauréats représente une enveloppe de plus de 15 millions d'euros et s'ajoute aux 27 projets primés en décembre.

Une dernière tranche d'appel à candidatures est lancée ce jour. Le dépôt des candidatures est possible jusqu'au vendredi 16 juillet et selon les modalités définies dans le cahier des charges, disponible sur le site internet de l'ANRU.

Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation déclare :

« L'agriculture urbaine progresse ! Grâce à l'opération « Les Quartiers fertiles » et le soutien apporté par le plan France Relance, elle prend toute sa place dans le paysage de nos quartiers tout en apportant de nombreux bénéfices. A la fois sociaux, pédagogiques et économiques, ils permettent avant tout de favoriser l'accès de tous à une alimentation saine et locale. Plus de 100 fermes urbaines ont déjà été financées avec ce programme et nous poursuivons cette dynamique avec l'ouverture d'un nouvel appel à projets. »

Nadia Hai, ministre déléguée chargée de la Ville déclare :

« Parce que les habitants des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville ont droit, autant que les autres citoyens de notre pays, à une nourriture saine et aux bienfaits de la transition écologique et des espaces végétalisés là où ils vivent « les Quartiers Fertiles » sont l'emblème de la politique que je porte. Avec ce programme, ils ont même un temps d'avance puisqu'ils sont parmi les premiers à bénéficier du déploiement de l'agriculture urbaine. »

Olivier Klein, président de l'ANRU déclare :

« L'ANRU est fière d'être à nouveau au rendez-vous des attentes des collectivités et des bailleurs sociaux sur un sujet innovant tel que l'agriculture urbaine qui vient utilement compléter notre palette d'intervention traditionnelle de transformation profonde des quartiers. Cette réussite collective est permise par la mobilisation sans faille de nos partenaires financeurs que sont l'Etat avec France Relance, le Secrétariat général pour l'investissement, la Banque des territoires et l'ADEME qui doivent être salués. »



Poids : 296.57 Ko

[Téléchargement](#) [1] [Favoris +](#) [2]

[Pour plus d'information lien vers la page dédiée de l'ANRU](#) [3]



Dates: Vendredi 16 avril 2021 - 12:00

Thématiques: [Aménagement du territoire](#) [4]

[Développement durable](#) [5]

[Développement économique](#) [6]

[Participation citoyenne](#) [7]

[Renouvellement Urbain](#) [8]

[Urbanisme](#) [9]

Publié le 16 avril 2021

URL de la source (modifié le 16/04/2021 - 12:56): <https://irev.fr/actualites-0/48-laureats-pour-la-deuxieme-phase-des-quartiers-fertiles-de-lanru>

Liens

[1] https://irev.fr/sites/default/files/atoms/files/communique_annonce-quartiers-fertiles-16-avril-2021.pdf

[2] <https://irev.fr/javascript%3A%3B>

[3] <https://www.anru.fr/actualites/les-48-nouveaux-laureats-de-quartiers-fertiles-devoiles>

[4] <https://irev.fr/taxonomy/term/3674>

[5] <https://irev.fr/developpement-durable>

[6] <https://irev.fr/taxonomy/term/3678>

[7] <https://irev.fr/taxonomy/term/3675>

[8] <https://irev.fr/taxonomy/term/3697>

[9] <https://irev.fr/taxonomy/term/3700>